



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 JUIN 2004

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 25 mai 2004, s'est réuni dans une salle communale le 03 juin 2004 à 20 heures sous la présidence de Monsieur VITU Gilles, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs VERNET Ph., FRANCOIS P., SALANSON M.C., de NATALE G., GAMBA M., MAURY Y., LOPEZ J., CANZIANI M., GHISLAIN G.

Etaient absents : M. PIONNIER Jean-Jacques, excusé, représentée par M. de NATALE Guy.
Mme BOISSY Claudy, excusée, représentée par M. VITU Gilles.
M. MAURY Jacqui, excusé, représenté par Mme LOPEZ Jeannine.
Mme DELCROIX Myriam, excusée, représentée par M. MAURY Yannick.

Absente : Madame SANCHEZ Catherine.

Secrétaire : Madame Patricia FRANCOIS.

Compte-rendu :

Madame FRANCOIS fait remarquer qu'il n'a pas été noté que la Société de Chasse ne demandera plus de subvention en contre partie du droit de chasse gratuit sur les biens communaux. Tous les membres présents ont signé.

Rapport sur l'eau et l'assainissement :

Monsieur le Maire présente le rapport sur l'eau et l'assainissement avec l'état de la dette en 2003 et précise à l'assemblée que le rapport détaillé et complet qui sera expédié à Monsieur le Préfet de Seine et Marne est à la disposition de chacun en Mairie.

Elections européennes :

Monsieur le Maire rappelle que le bureau de vote fermera à 18 heures. Madame LOPEZ a étudié le problème des permanences :

Matin (8h – 11h30) :	M. MAURY Yannick M. PIONNIER Jean-Jacques Mme SALANSON Marie-Christine Mme LOPEZ Jeannine
Midi (11h30 – 15h) :	M. MAURY Jacqui M. GHISLAIN Gérard

Soir (15h – 18 h) : M. VITU Gilles
 Mme BOISSY Claudy
 Mme GAMBIA Monique
 M. VERNET Philippe
 M. de NATALE Guy

Projets de nouvelles sablières :

Monsieur le Maire expose le projet. Le Conseil n'émet pas d'opposition à priori mais ne peut cependant s'engager avant d'avoir des explications complémentaires. Une prochaine réunion informera tout le monde.

Syndicat de la Voulzie :

Le Conseil municipal donne un avis favorable, à l'unanimité, au projet de nettoyage du lit de la rivière.

Syndicat de l'Auxence :

Le Conseil municipal donne un avis favorable, à l'unanimité, au projet de nettoyage du lit de la rivière.

Tarifs de LOCATION :

À compter du 01 juillet 2004

Salle Polyvalente	ETE (01-04 au 30-09)	HIVER (01-10 au 31-03)
Résidents	155	230
Journée supplémentaire	60	76
Débit	76	76
Non résidents	305	460
Journée supplémentaire	106	152
Débit	91	91

Du 01-04 au 30-09, le supplément chauffage éventuel sera facturé 75 €.
 Toutes les locations déjà consenties restent aux anciens tarifs.

Maison des Associations	ETE (01-04 au 30-09)	HIVER (01-10 au 31-03)
Résidents	76	91

Cimetière

30 ans : 50 €

50 ans : 68 €

Loyer M. LEROY

Loyer Mensuel : 183 €

Charges : 90 €

Commission d'appel d'offres :

Tous les membres de la commission d'appel d'offres ayant présenté leur démission, le Conseil procède au vote à bulletins secrets d'une nouvelle commission dont les membres élus à l'unanimité sont les suivants :

- Titulaires :** M. de NATALE Guy
M. GHISLAIN Gérard
M. VERNET Philippe
- Suppléants :** Mme GAMBA Monique
Mme LOPEZ D'AZEVEDO Jeannine
Mme CANZIANI Mireille

Informations générales :

- ♦ Grands Lacs de Seine : Réunion à la Maison des Associations le 07/06/2004 de 11 h à 12 h 30. L'association de défense des intérêts de la Bassée a tenu une réunion le 27/05/2004. Le dossier est à la disposition de tout le monde en Mairie.
- ♦ Madame GAMBA donne sa démission de la commission des fêtes pour divers problèmes. Monsieur le Maire prend acte et précise qu'une concertation avec l'Adjoint responsable des fêtes, absent ce jour, est indispensable et urgente. Une décision sera effective en septembre.
- ♦ Pays Bassée-Montois : Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Monsieur BORLOZ, Maire de Villenaux et de la délibération jointe. A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'accepter pour 2004 la seule cotisation de base de 2 € par habitant selon le principe de la reconduction de la participation 2003 et de ne pas souscrire aux actes à la carte.
- ♦ E.D.F. : Ouverture du marché de l'électricité (directive européenne). Monsieur le Maire expose la proposition E.D.F. Monsieur VERNET explique le fonctionnement futur de la distribution d'énergie électrique. Monsieur MAURY Yannick expose que l'ouverture du capital met en danger le service public. Monsieur le Maire précise que les mêmes problèmes se posent pour France Telecom.
- ♦ Demande de subvention CS Gouaix-Provins Rugby (4 joueurs adultes). Le Conseil ne donne pas suite.
- ♦ Monsieur le Maire donne lecture de la circulaire préfectorale concernant les élections des sénateurs. A l'unanimité, le Conseil municipal désigne à bulletins secrets :
Madame CANZIANI
Monsieur GHISLAIN Gérard
Monsieur de NATALE Guy
- ♦ Monsieur le Maire signale un souci de construction non réglementaire. Monsieur VERNET précise que la procédure est en cours pour régulariser la situation.
- ♦ l'Echo municipal est en cours de réalisation.
- ♦ La Préfecture transmet la plan départemental de contrôles routiers.

- ♦ Le 23 juin 2004 à 11 heures 30, invitation à la Maison des Associations de la roue à Aubes en présence des conseillers municipaux..
- ♦ Remerciements du club de natation de Provins pour la subvention.
- ♦ Rencontre départementale des travaux d'intérêt général le 24/06/2004.
- ♦ Compte-rendu du conseil d'école : Fête de l'école le 19/06/2004 : Problèmes de sonorisation (l'école trouvera une solution). Pose des rideaux (Monsieur de NATALE se charge de ce problème).
- ♦ 13 et 14 juillet 2004 : Feu d'artifices – bal – Jeux. A définir en réunion inter commission.
- ♦ Réunion « Réserve Naturelle » : Visite détaillée avec Madame DICEV Guenièvre. Visite suivante le 26 juin à 14 heures – Eglise de Mouy.
- ♦ Centrale d'enrobé noir temporaire sur le site de la sablière (APPIA).
- ♦ Monsieur VERNET :
 Proposition du cadastre sur CD : le Conseil laisse en attente.
 Proposition de jeux au sol à l'école : travaux pendant les vacances.
 Roue à Aubes : il convient de la baptiser.
 Travaux engagés : sèche-mains – ventilateurs – peinture d'une classe.
 Cimetière : aménagement du columbarium.
 La Poste : Monsieur le Maire rappelle que les services de la Poste souhaitent séparer le logement et le bureau de Poste. La proposition pour séparer les installations « électricité et eau » est très modeste. Il convient de faire évaluer les travaux et de reprendre la discussion.
 La protection des vitraux de l'église a été réalisée.
 Les gouttières de la Mairie ont été changées.
 Dégradations sur le lavoir du Moulin d'Ocle.
 La sonorisation de la salle polyvalente devra être mobile pour des raisons de sécurité.
 Pour le POS (PLU) l'emplacement réservé a été négocié mais le propriétaire ne veut plus vendre.
 Sur le terrain de Monsieur BESNARD, il est prévu de déplacer l'emplacement réservé.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 22 heures 45.